

Conseil d'établissement

Procès-verbal de la réunion mensuelle,
le 11 octobre à 18h30,
au 1012

Sont présents : Mme Mélanie Cayer
Mme Annik Bédard
Mme Stéphanie Lévesque
Mme Dominique Chabot
M. Jérémie Anka-Thibaudeau
Mme Katia Ouellet
Mme Martine Hamel
Mlle Abygaëlle Michaud
Mme Isabelle Moisan
Mme Véronique Moisan
Mme Julie Houde
Mme Michèle Morasse
Mme Maryse Verreault
Mme Meggie Delisle
Mme Kathy Maheux
Mlle Elianne Paquet

Sont absents: M. Julien Richard et Mme Marie-Christine Bergeron

1. Accueil, quorum et bienvenue

Madame Cayer souhaite la bienvenue aux membres et elle présente madame Meggie Delisle.
Par la suite, les élèves se présentent.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Katia Ouellet fait la lecture de l'ordre du jour. Voici les points à ajouter :

- Ajouts :
- 11. Rapport des membres
 - 11.1 : Représentants des étudiants
 - 11.2 : Enseignants
 - 11.3 : Soutien
 - 11.4 : Professionnel
 - 11.5 : Comité de parent
 - 11.6 : EHDAA
 - 13.1 : Lecture obligatoire
 - 13.2 : Surveillance extérieure et intérieure des élèves

Madame Dominique Chabot, secondée par madame Stéphanie Lévesque, propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté avec les ajouts.

**Résolution 4 / CE 2023-2024
APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 13 septembre 2023

Correction à faire au point des élections des officiers.

Voici quelques suivis et informations de la direction :

- La direction est présente à la cafétéria le midi pour assurer la surveillance des élèves;
- Lors de la matinée carrière, nous avons eu la visite de monsieur Vincent Caron, député de Portneuf et du ministre Jonathan Julien, député de l'Assemblée nationale du Québec. Ils ont pu constater que notre gymnase est désuet;
- Selon le ministère, nous aurions suffisamment d'espace au gymnase pour répondre au programme. Toutefois, il ne regarde que les cours d'éducation physique sans tenir compte de nos programmes (profil sport et option plein air). Une rencontre a eu lieu avec les gens de la fondation dont le rôle de celle-ci est d'aider l'école dans ses projets. Les membres de la fondation veulent un centre sportif, mais présentement, le besoin de l'école et de la ville est d'avoir un gymnase pour nos élèves et les activités de soir et fin de semaine. Nous déposerons donc un projet pour la construction d'un nouveau gymnase double. Le dépôt doit être fait au mois de décembre. La ville comme dépose également un projet. À la prochaine rencontre, nous fixerons une rencontre extraordinaire pour le projet si besoin il y a. Madame Cayer a eu quelques explications au refus de notre projet déposé deux ans. L'école n'avait pas eu le gymnase parce qu'au niveau de la fondation, il n'y avait pas d'entente signée, mais seulement des ententes verbales. Tandis que Saint-Marc avait des ententes signées de leur côté;
- Madame Verreault mentionne que nous pourrions maximiser l'espace extérieur. Les élèves ont de belles idées. D'ailleurs, certains d'entre eux aimeraient faire une patinoire extérieure cet hiver. Madame Cayer a demandé à la ville pour les bandes et nous pourrions mettre les élèves en contact avec les membres de la fondation pour les aider avec ce projet.

Monsieur Jérémie Anka-Thibaudeau, secondé par madame Dominique Chabot, propose d'adopter le procès-verbal du 13 septembre 2023.

**Résolution 5 / CE 2023-2024
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

4. Intervention du public

Aucune intervention du public.

5. Dénonciation d'intérêts et formation obligatoire

Madame Cayer remettra la feuille de dénonciation d'intérêts par le biais des enfants. Elle rappelle qu'il est très important et obligatoire de suivre la formation. Pour ce faire, il suffit de cliquer sur le lien qui était dans le courriel. Madame Hamel a fait la formation qui se fait bien et qui est courte. Une fois la formation terminée, il faut envoyer un courriel à madame Cayer pour l'informer.

6. Régie interne ESLJ 23-24

Madame Cayer explique la régie interne aux membres. Nous avons toujours de beaux conseils d'établissement à Saint-Raymond. Lorsqu'on parle, on doit toujours s'adresser à la présidente et c'est elle qui donne la parole aux membres. Les rencontres sont ouvertes au public. C'est pourquoi nous avons deux points, soit un au début et un autre à la fin. De plus, il est important d'informer la direction lorsqu'on ne peut être présent à la rencontre comme nous devons avoir quorum.

Madame Kathy Maheux, secondée par madame Michèle Morasse, propose d'approuver la régie interne ESLJ 23-24 telle que présentée par madame Mélanie Cayer.

**Résolution 6 / CE 2023-2024
APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

7. Directive du ministre au sujet de l'utilisation des cellulaires en salle de classe

Nous avons eu une bonne nouvelle de la directrice générale concernant l'interdiction d'apporter son cellulaire ou ses écouteurs en classe. La directive du ministre doit être appliquée au plus tard le 31 décembre prochain. Madame Cayer est bien fière de l'équipe-école comme nous avons décidé de le faire dès le début de l'année scolaire et de ne pas attendre la directive du ministre.

8. État des travaux du Projet éducatif 2023-2027

Le 6 octobre dernier, tout le personnel de l'école était réuni à la bibliothèque pour travailler en équipe sur le projet éducatif. Lors de cette rencontre, nous avons travaillé sur les trois sujets suivants : la mission, la vision et les valeurs de l'école. Le comité se rencontrera par la suite afin de choisir les orientations. Le projet éducatif est un outil de travail et nous le faisons pour la réussite de nos élèves et pour qu'ils se sentent bien à l'école. Nous le présenterons aux parents.

9. Natures et moments d'évaluation

Reporter comme il y a des petits ajustements à faire.

10. Demandes pour les sorties et activités

Madame Cayer présente les demandes d'activités aux membres.

Voici quelques informations de la direction concernant certaines activités :

- Pour participer à un voyage de fin d'année, les frais scolaires doivent être acquittés. Madame Verreault n'est pas d'accord avec cette décision comme certains élèves paient eux-mêmes leur voyage comme ils travaillent et que c'est peut-être leur seule opportunité de voyager. Madame Cayer comprend son point de vue et précise que nous n'empêcherons pas un élève de participer si tel est le cas;
- Très belle journée des confréries. Au départ, les élèves n'étaient pas certains d'y participer, mais finalement cette activité les a rapprochés. Les équipes sont faites au hasard et nous sommes la seule école dans Portneuf à faire cette belle activité. Plusieurs membres du personnel y participent. Depuis, les élèves se parlent plus et c'est une très bonne idée de le faire en début d'année afin de tisser les liens. Mme Moisan félicite l'équipe;
- Le 23 octobre prochain, il y aura des retrouvailles des élèves et du personnel qui ont participé à Alternature. Ils iront au Mont-Laura;
- Mme Jessy Grand'Maison a un projet pour les casiers de l'école.

Monsieur Jérémie Anka-Thibaudeau, secondé par madame Maryse Verreault, propose d'approuver toutes les demandes d'activités telles que présentées.

**Résolution 7 / CE 2023-2024
APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

11. Rapport des membres

11.1. Représentants des étudiants

- Madame Sindy Drolet a réservé une journée dans un chalet pour le conseil des élèves afin d'avoir la formation « Vox Populi ». Cette formation permettra aux jeunes de bien connaître leur rôle au conseil des élèves;
- Les toilettes dans le vestiaire des garçons ne fonctionneraient pas. Selon le personnel de l'école, elles fonctionneraient, mais elles sont barrées comme les élèves ne les utilisent pas convenablement. Nous validerons l'information;
- Les élèves ne sont pas à l'aise avec les rideaux de douche dans les vestiaires. Ils aimeraient avoir des portes de douche si possible;
- Le 1^{er} septembre était le « Party de la rentrée ». Il était possible pour les élèves et le personnel de l'école de faire du patin à roulettes sur la piste d'athlétisme;
- La journée « Fluo » du 21 septembre dernier fut très appréciée. Les lumières étaient fermées dans l'auditorium pour l'ambiance.

11.2. Enseignants

Le cours de ECR est en changement. Dès l'an prochain, le cours deviendra CCQ. Le centre de services de Portneuf a un pas d'avance comme nous sommes déjà en préparation. Tout ce changement ne sera pas évident comme c'est un gros programme avec de gros mandats.

11.3. Soutien

Lors de la journée pédagogique du 22 septembre dernier, les TES et professionnels ont eu un colloque à l'école secondaire de Donnacona qui parlait des deux sujets suivants : « l'anxiété et le trouble du comportement ».

11.4. Professionnel

Aucune information

11.5. Comité de parents

La prochaine rencontre aura lieu lundi prochain le 16 octobre 2023.

11.6. EHDA

Nous n'avons aucun parent qui représente l'école pour le moment.

12. Points d'information

Le lancement du PEVR (plan d'engagement vers la réussite) du centre de services de Portneuf avait lieu mercredi dernier. L'événement fût très intéressant et la conférencière invitée était madame Chantal Petitclerc, 21 fois médaillée paralympique et sénatrice canadienne. Nous avons assisté à une très belle conférence d'une grande dame.

13. Affaires diverses

- Madame Cayer tient à préciser que les masques seront interdits lors de la journée d'Halloween;
- Un parent mentionne que l'utilisation du Portail Mozaïk est très appréciée. Elle peut voir les notes, les absences et les retards de son enfant.

13.1. Lecture obligatoire

Madame Moisan se questionne sur le choix des livres à lire en classe et quelle est la façon de les choisir. Elle trouve que les livres lus par les élèves sont surprenants. Selon les enseignants, le choix est fait par l'enseignant, surement en partenariat avec la conseillère pédagogique. Ils mentionnent également qu'il y a tout un projet de rattacher à ce livre : « situation d'écoute et d'écriture ».

13.2. Surveillance extérieure et intérieure

Madame Cayer confirme qu'ils vont essayer d'ajouter de la surveillance, mais le territoire est grand et il y a également le côté budgétaire. Nous allons changer quelques caméras et en ajouter de nouvelles. Lorsqu'elle le peut, la direction se problême dans l'école pour faire la surveillance avec monsieur Denis Alain. De plus, madame Cayer fait un message TEAMS tous les lundis matin lorsque c'est une semaine de cinq jours.

14. Intervention du public

Aucune intervention du public

15. Levée de la réunion

Madame Maryse Verreault, secondée par madame Meggie Delisle, propose la levée de l'assemblée à 20h32.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Julie Houde
Secrétaire

Katia Ouellet, présidente

Mélanie Cayer, directrice